

# Code de conduite des fournisseurs

---

More Lives Saved – More Life Lived

**Autoliv**

---

# Table des matières

<b>Objectifs et champ d'application</b> .....	3	<b>Lieu de travail sûr et inclusif</b> .....	9
<b>Cadre de durabilité</b> .....	4	Attentes générales .....	9
<b>Sauver plus de vies</b> .....	5	Travail des enfants et travail forcé .....	9
Qualité .....	5	Conditions de travail équitables .....	9
Sécurité routière .....	5	Liberté d'association .....	9
<b>Entreprise responsable</b> .....	6	Santé et sécurité .....	9
Attentes générales .....	6	Lutte contre le harcèlement et la discrimination .....	9
Lutte contre la corruption .....	6	<b>Action climatique et environnementale</b> .....	10
Conflits d'intérêts .....	6	Attentes générales .....	10
Pièces contrefaites .....	6	Gestion des produits chimiques .....	10
Confidentialité des données et informations confidentielles .....	7	Énergie et émissions de gaz à effet de serre .....	10
Contrôles des exportations et sanctions .....	7	Ressources naturelles et gestion des déchets .....	11
Concurrence loyale .....	7	Qualité de l'eau et de l'air .....	11
Responsabilité financière .....	7	<b>Violations, droits d'inspection et coopération</b> ...	12
Approvisionnement responsable des matériaux .....	8	<b>Exprimez-vous sans crainte de représailles</b> .....	13
Pratiques fiscales responsables .....	8		



# Objectifs et champ d'application

---

La performance en matière de développement durable est l'un des facteurs déterminants de la stratégie d'approvisionnement d'Autoliv. Ce Code de conduite des fournisseurs (« Code des fournisseurs ») définit les attentes auxquelles tous les fournisseurs doivent se conformer en tant que partenaires d'Autoliv. Il s'applique à tous les fournisseurs, leurs employés, agents, fournisseurs et sous-traitants qui font affaire avec Autoliv ou pour son compte. Dans la mesure où ils ne sont pas reproduits dans leurs propres contrats avec les fournisseurs, tous les fournisseurs doivent s'assurer que leurs fournisseurs et sous-traitants respectent les lois et réglementations applicables et les principes exprimés dans le présent code des fournisseurs. Tous les fournisseurs doivent, à tout moment, exercer une diligence raisonnable appropriée sur leurs fournisseurs en relation avec l'activité d'Autoliv.

Le présent code des fournisseurs s'inspire du Code de conduite d'Autoliv (Sauver des vies en faisant preuve d'intégrité) et des chartes et conventions suivantes, ainsi que des lois et réglementations internationales applicables :

- Le Pacte mondial des Nations Unies
- La Déclaration universelle des droits de l'homme des Nations Unies

- Les principes directeurs des Nations Unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme
- Déclaration de l'Organisation internationale du travail relative aux principes et droits fondamentaux au travail
- Principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales
- Les principes directeurs de la durabilité automobile mondiale
- Loi britannique sur l'esclavage moderne

Tous les fournisseurs doivent se conduire conformément aux lois et réglementations locales en vigueur. Cependant, lorsque les normes du présent code des fournisseurs sont plus strictes que les lois locales, tous les fournisseurs doivent respecter le présent code des fournisseurs (sauf si cela revenait à être illégal).

En suivant le présent code des fournisseurs et donc en suivant les normes qu'Autoliv attend d'elle-même, nous sommes fermement convaincus que cela créera les bases de relations commerciales plus prospères et mutuellement durables.



# Cadre de développement durable

---

**Au sein d'Autoliv et chez tous les fournisseurs, nous cherchons à déterminer nos priorités et à planifier conformément à notre cadre de développement durable.**

Le cadre place « Sauver plus de vies » sur nos produits et services au cœur de toutes nos actions, soutenu par nos engagements en faveur d'une entreprise responsable, d'un lieu de travail sûr et inclusif et d'une action climatique et environnementale.



# Sauver plus de vies

La vision Autoliv de « Sauver plus de vies » guide tout notre travail et fait partie intégrante de notre programme de développement durable. Par conséquent, il est essentiel pour Autoliv que tous les fournisseurs agissent de manière cohérente selon les bons principes de sécurité routière chaque fois qu'ils sont sous leur contrôle, et garantissent la qualité des produits et services fournis à Autoliv. Nous demandons également à tous les fournisseurs de suivre le principe de précaution dans leurs prises de décisions et actions. Cela signifie que tous les fournisseurs doivent toujours prendre des mesures de protection s'il y a des raisons de croire qu'une action pourrait avoir un impact négatif sur l'environnement, la société ou poser un risque pour la santé et la sécurité.

## Qualité

Les produits Autoliv n'ont jamais de seconde chance. Par conséquent, un engagement constant à fournir des services de qualité est au cœur de toutes nos actions. Il est impossible pour Autoliv d'y parvenir sans le même engagement de la part de tous les fournisseurs. Tous les produits et services reçus des fournisseurs doivent répondre à leurs spécifications contractuelles énoncées et doivent être adaptés à l'usage auquel ils sont destinés. Si un fournisseur a une préoccupation ou un doute concernant la qualité, il doit en faire part immédiatement à Autoliv.

## Sécurité routière

Nous exhortons tous les fournisseurs à adopter une méthode systématique de travailler avec la sécurité routière et à intégrer les éléments suivants pour toutes les opérations concernées :

- Avoir ou chercher à développer une politique et des objectifs clairs pour renforcer la sécurité routière dans leur sphère d'influence. La politique doit définir l'approche de l'organisation

en matière de sécurité routière et circulation et son engagement à la soutenir au sein de sa chaîne de valeur.

- La politique doit définir l'approche de l'organisation en matière de sécurité routière et son engagement à la soutenir au sein de sa chaîne de valeur.
- Grâce à nos recherches et à notre expérience, nous savons que les mesures suivantes ont un impact significatif sur la sécurité routière : port obligatoire de la ceinture de sécurité (conducteur et passagers), tolérance zéro à l'alcool et à l'utilisation d'appareils mobiles, acquisition de véhicules répondant à des normes de sécurité élevées (véhicules utilitaires et voitures), le repos/les pauses et le respect des limites de vitesse. Tous les fournisseurs doivent respecter ces règles de sécurité clés d'Autoliv.
- Bilan de sécurité routière : tous les fournisseurs doivent s'efforcer de comprendre et de gérer leur bilan de sécurité routière (blessures liées à la circulation routière au sein de leurs opérations et de leur chaîne d'approvisionnement). Autoliv encourage déjà tous les fournisseurs à commencer par recenser le nombre d'accidents de la route survenus au sein de leur chaîne d'approvisionnement, puis à travailler systématiquement pour améliorer leurs mesures de sécurité routière afin de réduire ces chiffres.
- Encourager fortement les exigences de sécurité à être répercutées sur leur chaîne d'approvisionnement.

En incitant tous les fournisseurs à réfléchir à leurs propres mesures en matière de sécurité routière, Autoliv permet de créer et renforcer un impact positif qui aide à sauver encore plus de vies.



# Entreprise responsable

---

## Attentes générales

Travailler dans le respect de toutes les lois et réglementations applicables est une exigence fondamentale pour tous les fournisseurs. De plus, nous croyons fermement que des relations de travail fondées sur des normes élevées d'éthique et d'intégrité génèrent des partenariats productifs.

Tous les fournisseurs doivent réfléchir de manière proactive à la formation, aux contrôles, et surveiller les processus pour les aider à mettre en œuvre leurs propres pratiques commerciales responsables, y compris les plans de continuité des activités, afin de gérer de manière appropriée leurs risques juridiques et de conformité.

## Lutte contre la corruption et les pots-de-vin

Tous les fournisseurs doivent se conformer aux réglementations mondiales de lutte contre la corruption et les pots-de-vin tels que la loi américaine sur les pratiques de corruption à l'étranger, la loi britannique sur la corruption et l'article 164 du code pénal chinois. Par conséquent, tous les fournisseurs doivent avoir une tolérance zéro pour toute forme de corruption, dans toutes les relations commerciales, en tout lieu. Cela signifie que tous les fournisseurs doivent informer et surveiller tous les employés, agents et autres personnes travaillant en leur nom de ne jamais offrir, promettre, demander ou recevoir quoi que ce soit de valeur, directement ou indirectement (c'est-à-dire via un tiers) pour influencer ou exécuter de manière inappropriée toute décision ou tâche, ou obtenir toute autre forme d'avantage indu. Cela couvre les relations avec les particuliers et les fonctionnaires.

Des précautions supplémentaires doivent être appliquées dans les relations avec les fonctionnaires. Des livres et des registres précis doivent être tenus pour permettre un suivi et un examen appropriés.

Dans la mesure où des cadeaux ou invitations sont proposés entre un fournisseur et Autoliv, cela doit se faire dans la transparence et jamais d'une manière qui pourrait causer des allégations de corruption ou de création d'un conflit d'intérêts.

Si un fournisseur a connaissance d'un incident ou soupçonne des pots-de-vin ou de la corruption (y compris la fraude, le blanchiment d'argent, le détournement de fonds ou l'extorsion) affectant leurs relations commerciales avec Autoliv ou impliquant tout employé d'Autoliv, ils doivent le signaler immédiatement. Pour les options de rapport, veuillez consulter [www.autoliv.com/speak\\_up](http://www.autoliv.com/speak_up) sur le Portail des fournisseurs.

## Les conflits d'intérêts

Tous les fournisseurs, leurs employés et leurs propres fournisseurs doivent être encouragés et soutenus pour prendre des décisions justes basées sur des critères objectifs.

Une formation adéquate doit être dispensée pour aider à identifier et à éviter les conflits d'intérêts ayant un impact sur toute transaction commerciale avec Autoliv.



# Entreprise responsable

---

## Pièces contrefaites

Tous les fournisseurs doivent s'efforcer de minimiser le risque d'introduction de pièces et de matériaux contrefaits dans les produits livrables. Pour soutenir cet engagement, ils doivent établir des processus significatifs pour détecter les pièces et les matériaux contrefaits.

Si un fournisseur prend connaissance de pièces ou de matériaux contrefaits ayant une incidence sur ses relations avec Autoliv, il doit le signaler immédiatement à Autoliv.

## Confidentialité des données et informations confidentielles

Tous les fournisseurs doivent respecter les lois applicables sur la confidentialité des données et avoir des systèmes, une formation et des contrôles appropriés en place pour garantir que les données personnelles ne sont collectées, utilisées, stockées et supprimées que conformément à ces obligations. Tous les fournisseurs doivent également s'assurer que ces obligations de confidentialité des données sont respectées par leurs propres fournisseurs pour toute donnée personnelle partagée par Autoliv avec eux ou pour toute donnée personnelle qu'ils peuvent collecter concernant le travail impliquant Autoliv.

Si un fournisseur prend connaissance d'une violation de données personnelles impactant Autoliv, il doit le signaler à Autoliv sans retard injustifié ou comme convenu contractuellement.

En plus des exigences spécifiques en matière de confidentialité des données, tous les fournisseurs doivent respecter et protéger les informations confidentielles et sensibles confiées avec la diligence requise. Ils doivent également assurer la cybersécurité de leurs opérations en comprenant les risques et en mettant en place des contrôles suffisants.

Tous les fournisseurs doivent signaler toute utilisation non autorisée suspectée ou présumée de telles informations sensibles et confidentielles qui pourraient avoir un impact négatif sur Autoliv.

## Contrôles des exportations et sanctions

Tous les fournisseurs doivent rester à jour au niveau des lois mondiales sur le commerce, les contrôles des exportations et les sanctions économiques qui ont un impact sur leurs relations commerciales. Ces lois peuvent couvrir un large éventail d'activités et tous les fournisseurs doivent maintenir des systèmes et des contrôles appropriés pour assurer leur respect.

Si un fournisseur prend connaissance d'une violation, ou d'une possible violation de toute loi sur le commerce, le contrôle des exportations et les sanctions affectant leurs relations avec Autoliv de quelque manière que ce soit, ils doivent le signaler à Autoliv immédiatement.

## Concurrence loyale

Tous les fournisseurs doivent se conformer aux lois sur la concurrence et antitrust applicables. Tous les fournisseurs doivent éviter les pratiques commerciales qui restreignent illégalement la concurrence, notamment par la fixation des prix, le truquage des offres, la répartition des marchés et l'échange inapproprié d'informations concurrentielles, que ce soit avec des concurrents ou via leurs propres fournisseurs. Lorsqu'ils interagissent avec des concurrents d'Autoliv, tous les fournisseurs ne doivent divulguer aucune information sensible d'Autoliv ni faciliter un tel échange.

Toutes les déclarations et communications commerciales doivent être véridiques et exactes.



# Entreprise responsable

## Responsabilité financière et exactitude des dossiers

Tous les fournisseurs doivent tenir des registres commerciaux précis sur tous les éléments de leurs opérations commerciales impliquant Autoliv, y compris, par exemple, les inspections de produits, l'enregistrement du temps et les rapports de sécurité, jusqu'à la comptabilité financière et les rapports environnementaux.

Tous les fournisseurs doivent agir conformément aux principes comptables généralement reconnus et les registres comptables doivent indiquer la nature de toutes les transactions de manière correcte et non trompeuse.

Cela inclut les obligations suivantes concernant les divulgations attendues d'informations financières et non financières conformément aux réglementations applicables et aux pratiques en vigueur dans le secteur.

## Approvisionnement responsable des matériaux

Tous les fournisseurs sont tenus de s'assurer que l'approvisionnement en matériaux et services d'Autoliv est géré de manière éthique, durable et socialement responsable. Les politiques d'approvisionnement doivent être alignées sur les principes établis par l'Organisation internationale du travail (OIT) et les Principes directeurs des Nations Unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme (UNGPs). Tous les fournisseurs doivent faire preuve de diligence raisonnable pour s'assurer que les articles achetés à Autoliv ne contribuent pas à des violations des droits de l'homme, à des violations éthiques ou à un impact négatif sur l'environnement.

Ces engagements doivent être étayés et attestés par une diligence raisonnable appropriée tout au long de la chaîne d'approvisionnement, en particulier en ce qui concerne les minéraux et les métaux (par exemple, les détails de l'approvisionnement en cobalt). Les mesures

de diligence doivent être disponibles pour l'inspection d'Autoliv sur demande et tous les fournisseurs doivent être prêts à soutenir les efforts d'Autoliv pour obtenir un maximum de transparence et de traçabilité pour toutes les matières premières critiques. Autoliv exige que toutes les fonderies de cobalt et de minerais de conflit (3TG) soient conformes au processus d'assurance pour des minéraux responsables (RMAP), conformes au RMAP, actives ou ouvertes à l'audit RMAP.

## Pratiques fiscales responsables

Tous les fournisseurs doivent payer toutes les obligations fiscales et respecter les délais de paiement, se conformer pleinement à toutes les lois fiscales et règles et réglementations comptables applicables dans les juridictions fiscales dans lesquelles ils opèrent. Tous les fournisseurs doivent être ouverts et transparents avec les autorités fiscales concernant leur obligation fiscale.



# Un lieu de travail sûr et inclusif

---

## Attentes générales

Nous ne pouvons donner le meilleur de nous-mêmes pendant de longues périodes que si nous nous sentons en sécurité et inclus. C'est un impératif pour Autoliv, non seulement parce que c'est la bonne chose à faire, mais parce que cela soutient nos ambitions commerciales.

## Travail des enfants et travail forcé

Nous avons une tolérance zéro pour toute forme de travail des enfants ou de travail forcé dans n'importe quelle partie de notre chaîne d'approvisionnement. Aucun fournisseur ne doit avoir d'employés, d'entrepreneurs ou de sous-traitants de moins de 15 ans et tous doivent être employés librement. Le travail forcé et obligatoire couvre toute forme d'esclavage moderne, y compris la servitude pour dettes, le travail pénitentiaire, les documents personnels retenus par l'employeur et la traite des êtres humains.

Si un fournisseur prend connaissance d'un incident de travail d'enfant ou de travail forcé (ou d'une allégation matérielle de celui-ci) dans ses propres opérations ou celles d'un fournisseur, cette information doit être immédiatement signalée à Autoliv.

## Conditions de travail équitables

Tous les fournisseurs doivent s'assurer que les conditions de travail de tous les employés sont conformes à toutes les lois et réglementations en vigueur. Cela comprend les heures de travail, y compris les heures supplémentaires, les contrats de travail, les salaires et avantages.

## Liberté d'association

Tous les fournisseurs doivent respecter les droits de leurs employés à former des syndicats ou d'autres formes d'association d'employés reconnues par les lois locales. Les employés doivent être encouragés et avoir la possibilité de parler de leurs conditions de travail avec la direction dans un environnement sûr.

## Santé et sécurité

À la fois sur le marché et sur le lieu de travail, la santé et la sécurité représentent bien plus qu'un élément de notre entreprise - c'est notre mission. La sécurité au travail comprend le bien-être mental ainsi que la sécurité physique et nous nous attendons à ce que tous les fournisseurs considèrent la santé et la sécurité comme une priorité essentielle avec un objectif de zéro accident. La responsabilité de la santé et de la sécurité incombe à la haute direction. Les risques et dangers pour la santé et la sécurité doivent être identifiés et diminués de manière appropriée, ce qui doit être mis en évidence par une supervision des systèmes, des contrôles, une formation et des performances appropriés. Autoliv encourage tous les fournisseurs à adhérer à la norme ISO 45001 (Système de gestion de la santé et de la sécurité au travail).

## Lutte contre le harcèlement et la discrimination

Autoliv n'autorise aucune forme de harcèlement ou de discrimination sur le lieu de travail, cela doit également être le cas pour tous les fournisseurs. Cela inclut toute forme de discrimination fondée sur le sexe, l'identité de genre, l'origine ethnique, la religion, l'âge, le handicap, l'orientation sexuelle, la nationalité, l'opinion politique, l'affiliation syndicale, l'origine sociale ou d'autres caractéristiques protégées par la législation applicable.



# Action climatique et environnementale

---

## Attentes générales

Une gestion rigoureuse du climat et de l'environnement est une responsabilité commerciale fondamentale et un facteur de réussite. Chez Autoliv, nous n'entendons pas simplement suivre les pratiques du marché, nous voulons en être un leader. Pour démontrer et soutenir cette ambition, nous avons défini des ambitions climatiques claires :

- ➔ Avoir un fonctionnement neutre en carbone d'ici 2030
- ➔ Émissions nettes nulles de GES dans notre chaîne d'approvisionnement d'ici 2040

Pour répondre à ces ambitions, nous devons travailler en partenariat avec tous les membres de notre chaîne d'approvisionnement. Nous attendons un respect rigoureux de toutes les lois et réglementations environnementales par tous les fournisseurs, soutenu par l'identification des impacts environnementaux pertinents grâce à des systèmes de gestion environnementale solides, avec des certifications applicables si nécessaire et suivant les obligations de déclaration applicables. Nous encourageons tous les fournisseurs à adhérer à la norme ISO 14001 (Systèmes de gestion environnementale).

Autoliv attend de tous ses fournisseurs qu'ils évaluent, mesurent et réduisent en permanence leur impact environnemental dans des domaines clés tels que l'efficacité énergétique, les émissions de gaz à effet de serre, l'eau, les déchets et la qualité de l'air. Dans la mesure du possible, nous partagerons nos idées et nos expériences, et nous attendrons la même ouverture de tous les fournisseurs.

## Gestion des produits chimiques

Tous les fournisseurs doivent avoir des procédures claires pour permettre l'identification et la gestion des produits chimiques afin d'assurer une manipulation, un déplacement, un stockage, une utilisation, un recyclage et une élimination en toute sécurité.

Tous les fournisseurs doivent identifier, minimiser ou éliminer l'utilisation restreinte. Pour répondre à ces exigences, tous les fournisseurs doivent établir des programmes (International Material Data System) pour collecter des données auprès de leurs propres fabricants de composants, identifiant tous les produits chimiques utilisés qui sont classés comme substances réglementées conformément aux lois locales ou aux normes communes de l'industrie automobile.

## Énergie et émissions de gaz à effet de serre

Tous les fournisseurs doivent fixer des objectifs appropriés, alignés sur les ambitions climatiques d'Autoliv et être en mesure de démontrer et de rendre compte des progrès accomplis dans la réduction des émissions de gaz à effet de serre au sein de leurs propres activités et à travers leur propre chaîne d'approvisionnement.

Tous les fournisseurs doivent avoir un programme de gestion de l'énergie avec des objectifs de progrès significatifs et un programme pour augmenter l'utilisation des énergies renouvelables.



# Action climatique et environnementale

---

## Ressources naturelles et gestion des déchets

Tous les fournisseurs doivent fixer des objectifs de réduction des déchets et avoir des plans en place concernant la réduction, la réutilisation, la récupération, le recyclage et l'élimination des déchets. Les déchets doivent être manipulés et éliminés selon des méthodes qui protègent la santé et la sécurité des employés, ainsi que l'environnement.

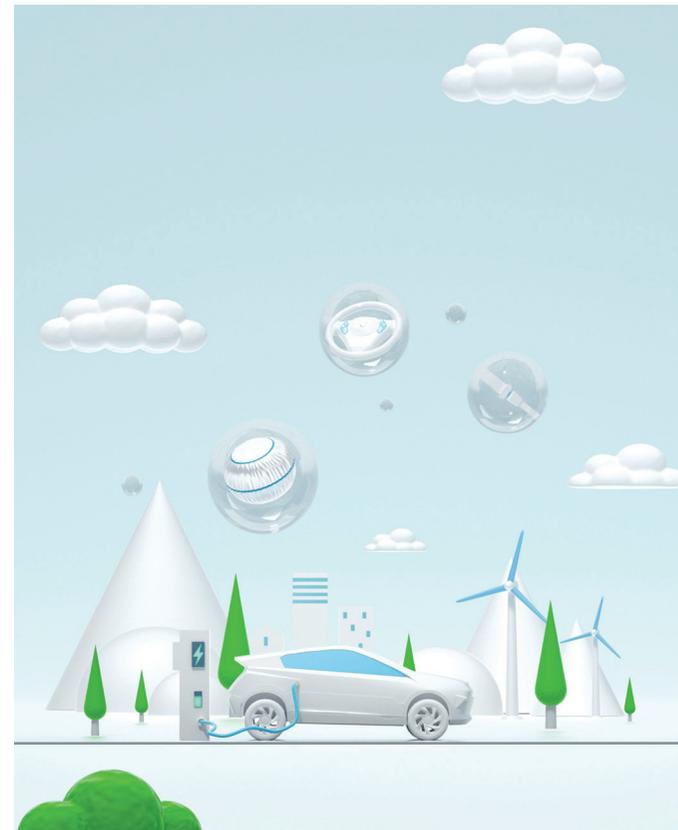
Tous les fournisseurs doivent être en mesure de démontrer leur planification et leurs actions pour accroître l'utilisation de ressources durables et renouvelables de manière efficace, de manière à minimiser les déchets et les produits résiduels tout au long du cycle de vie du produit. Tous les fournisseurs sont tenus d'appliquer les principes d'éco-conception et de circularité pertinents dans leur conception et leur fabrication, en tenant également compte du traitement en fin de vie.

## Qualité de l'eau et de l'air

Tous les fournisseurs doivent évaluer leur consommation d'eau et développer un programme de préservation et de réduction de la consommation d'eau et traiter de manière adéquate les rejets d'eaux usées.

La qualité de l'air doit être régulièrement contrôlée dans toutes les opérations d'un fournisseur et des plans doivent être élaborés pour minimiser les émissions.

Les émissions atmosphériques comprennent, par exemple, les composés organiques volatils (COV), les corrosifs, les particules (PM), les substances appauvrissant la couche d'ozone, les toxiques atmosphériques et les sous-produits de combustion générés par les opérations.



# Violations, droits d'inspection et coopération

---

## Violations de ce code

Si un fournisseur prend connaissance d'une violation potentielle du présent code des fournisseurs, ils doivent informer immédiatement leur contact Autoliv. Si une violation est confirmée, un plan de mesures correctives est requis. Une violation peut entraîner la rupture des relations commerciales avec Autoliv et une action en dommages-intérêts le cas échéant.

## Droits d'inspection et coopération

Autoliv a le droit de vérifier la conformité au Code des fournisseurs, via des questionnaires ou des inspections sur site (par nous-mêmes ou via un tiers désigné) et tous les fournisseurs doivent fournir toutes les formes raisonnables de coopération à ces efforts.

## Préoccupations relatives à Autoliv

De même, si un fournisseur a une préoccupation ou une allégation contre Autoliv, cela doit être signalé immédiatement et nous nous efforcerons de fournir toute aide raisonnable.



# Exprimez-vous sans crainte de représailles

---

Toute personne impliquée dans les activités d'Autoliv doit pouvoir s'exprimer en toute sécurité si elle a une préoccupation, un problème ou une question. Ce droit ne peut pas être simplement assumé, et nous avons tous un rôle actif à jouer dans la création d'environnements de travail où chaque personne se sent en sécurité et habilitée à s'exprimer.

Tous les fournisseurs doivent fournir des systèmes, une formation et un soutien adéquats pour maintenir des environnements de prise de parole sains et efficaces. Dans ce cadre, tous les employés du fournisseur doivent savoir qu'ils seront protégés contre toute forme de représailles s'ils soulevaient une préoccupation, un problème ou une question de bonne foi.

Nous espérons que toute préoccupation ou problème qu'un fournisseur pourrait avoir, pourra d'abord être discuté ouvertement avec son contact Autoliv. Toutefois, si cela n'est pas possible, pour quelque raison que ce soit, ils sont invités à utiliser [Autoliv Speak Up Helpline](#). Des informations supplémentaires sur les moyens de s'exprimer sont disponibles sur le Portail partenaire Autoliv ou sur [www.autoliv.com/speak\\_up](http://www.autoliv.com/speak_up)



# Code de conduite des fournisseurs

Janvier 2023

---

*La version anglaise du Code de conduite des fournisseurs d'Autoliv prévaudra sur cette version traduite. En cas de divergence (de quelque nature que ce soit) entre la version anglaise et cette version traduite, la version anglaise originale sera celle qui s'applique.*

**Autoliv**